

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34024 – “ Bassin inférieur de l'Ourthe orientale ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34024 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Site regroupant un ensemble de vallons forestiers, typiques du domaine ardennais, comme le Ruisseau du Martin-Moulin (descendant du Plateau des Tailles), le Ruisseau du Sommerain, la vallée de l'Ourthe orientale, ...Ensemble caractéristique des hauts plateaux ardennais, avec un grand potentiel de restauration dans les fonds de vallées et sur les sols tourbeux. Grande diversité forestière, plaines alluviales à végétation typique, présence d'une vieille chênaie très riche en lichens du genre *Usnea* (Pont de Brisy), présence de biotopes d'une belle diversité : prés de fauche, pâture, prairies marécageuses, lande à callune et myrtille, présence de plusieurs étangs oligotrophes hébergeant une faune aquatique remarquable (avec notamment une vingtaine d'espèces de libellules ainsi que d'importantes populations d'amphibiens).

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9110	46,96 ha	C	
91E0*	24,02 ha	C	UG 7
3260	23,55 ha	B	
6430	22,18 ha	B	
9190	13,35 ha	C	
9160	9,04 ha	C	
3150	2,40 ha	C	
4030	1,88 ha	C	
91D0*	1,39 ha	C	UG 6
8220	0,99 ha	C	
9180*	0,60 ha	C	UG 6
6410	0,45 ha	C	
6230*	0,05 ha	C	UG 2
8150	0,02 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6230* : Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (Molinion caeruleae)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

8150 : Eboulis sur roches siliceuses

8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur

91D0* : Tourbières boisées

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P				C
1355	Lutra lutra	Loutre d'Europe	P				B
1421	Trichomanes speciosum	Trichomanès radicaux	P				A
4038	Lycaena helle	Cuivré de la bistorte	50-300 i				B
A027	Egretta alba	Grande Aigrette			1-10 i		-
A027	Egretta alba	Grande Aigrette				1-10 i	-
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		1-4 i			-
A052	Anas crecca	Sarcelle d'hiver				1-10 i	-
A052	Anas crecca	Sarcelle d'hiver			0-10 i		-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1 p			-
A074	Milvus milvus	Milan royal		1 p			-
A094	Pandion haliaetus	Balbusard pêcheur				1-2 i	-
A103	Falco peregrinus	Faucon pèlerin	1 p				-
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais				1-5 i	-
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais			1-5 i		-
A223	Aegolius funereus	Chouette de Tengmalm	0-1 p				-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	5-10 p				-
A233	Jynx torquilla	Torcol fourmilier		P			-
A234	Picus canus	Pic cendré	1-2 i				-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	1-2 p				-

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	P				-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		5-8 p			-
A340	Lanius excubitor	Pie-grièche grise	0-2 p				-
A340	Lanius excubitor	Pie-grièche grise				1-4 i	-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE34024 – " Bassin inférieur de l'Ourthe orientale ".

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN